



erreur du notaire sur l'acte notarie

Par isa29, le 10/02/2010 à 12:02

j'ai achete il y a 15 ans, une maison(44m2) et son jardin. aujourd'hui je desire la vendre et mon agent immobilier vient de me faire savoir que sur le cadastre ma maison est separée en deux ! (l'une des parties chez mon voisin !!) or sur l'acte notarié, il est bien précisé que j'achetai une maison d'habitation comprenant une chambre , une entrée, une salle d'eau et un wc etc .. or sur le cadastre la chambre les wc et la sdb appartiendrait a mon voisin ! j'essaye depuis plusieurs jours de contacter mon notaire mais celui ci refuse apparemment de me répondre !!! il est vrai qu'a l'epoque je n'ai pas regardé le cadastre faisant une confiance totale a ce notaire qui faisait aussi office d'agent immobilier ! bref , il n'a y pas d'ambigité, la maison est bien en une seule partie, et il est impossible dans acheter que la moitié soit environ que 20m2 !! que puis-je faire mon notaire n'ayant pas le courage de me repondre !!